



Le bulletin d'informations de la Ville d'Avesnes-les-Aubert,
Terre de tradition et d'Accueil du Nord

La Vie Avesnoise

www.avesnes-les-aubert.fr

N° 44 - Mai 2018



PARTAGE...

Un Banquet des Aînés aux accents Ch'tis... p 3

■ Horaires de la mairie.



Les guichets sont ouverts au public le lundi de 14h à 17h30, du mardi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30 et le samedi de 9h à 12h.

■ Permanence de l'Espace Info Énergie.



Pour obtenir des conseils et un accompagnement dans le montage des dossiers de demande de subventions liés aux travaux

d'amélioration de votre habitat, M^{me} Amandine Raux, conseillère de l'EIE sera présente, sur rendez-vous au 03.62.53.25.18, le **lundi 28 mai 2018 de 14h à 17h en mairie.**

■ Permanences du Secours Populaire.



Le Secours Populaire vous reçoit de 14h à 15h30 les **vendredis 11 mai** pour la vente de chèquiers et **25 mai** pour le libre service à la Maison de la Solidarité - 39 rue Henri Barbusse.

Contact : M^{me} Isabelle Libert.
☎ 06.09.43.82.82.

■ Le Secours Catholique.



En cas d'urgence, contactez le Secours Catholique de Cambrai au 18 rue du Petit Séminaire.
☎ 03.27.81.21.89.



■ Recensement militaire.

Tout jeune Français qui est âgé de 16 ans doit spontanément se faire recenser en mairie. C'est obligatoire pour pouvoir se présenter aux concours et examens publics. Lors de cette démarche en mairie, guichet n°1, il lui sera demandé son nom, ses prénoms, la date

et le lieu de sa naissance et les mêmes éléments concernant ses parents, l'adresse de son domicile et enfin sa situation familiale, scolaire, universitaire ou professionnelle. Merci de se munir des pièces suivantes : une pièce d'identité justifiant de la nationalité française et un livret de famille à jour.



■ Voyage des aînés à Arras.

La municipalité propose aux aînés avesnois une sortie le mardi 12 juin à Arras avec visite de la carrière Wellington et repas dansant au Domaine des Cascades à Wancourt.

Les inscriptions seront prises en mairie, service communication du 14 mai au 1^{er} juin (voir annexe jointe).



■ Concours des Maisons Fleuries : se faire plaisir à embellir.

Les inscriptions au concours des maisons fleuries sont lancées (voir annexe jointe) et sont à déposer en mairie. Ouvert à tous les habitants, le concours se basera sur deux catégories (« Jardin et jardinet (vue de la

rue) » et « Façade, balcon ou terrasse (vue de la rue) »). L'essentiel est de se faire plaisir et faire partager sa passion tout en participant pleinement à l'embellissement de notre commune.



■ Réglementation relative à la tonte des pelouses.

Les beaux jours reviennent et avec eux l'entretien de vos espaces et la tonte des pelouses.

Nous tenions à vous informer que la tonte et les travaux de jardinage (débroussaillage, taille électrique, ...) doivent avoir lieu sur notre

commune selon les horaires ci-dessous :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 13h30 à 19h30,
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h,
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Un geste simple pour un meilleur vivre ensemble. Merci de votre compréhension.

Bulletin mensuel d'informations municipales

3 rue Camélinat
59129 Avesnes-les-Aubert
Directeur de publication :
M. Alexandre Basquin
Photos, Conception, Rédaction :
Service Communication
de la Ville d'Avesnes-les-Aubert
Impression : Imprimerie Le Lièvre
16 Avenue de Saint-Amand
59300 VALENCIENNES
Diffusion : 1800 exemplaires
Dépôt légal : 2^{ème} trimestre 2014
ISSN 2492-4326

Numéros Utiles

Mairie : **03.27.82.29.19** - Fax : **03.27.82.29.11**
Services Techniques : **03.27.78.39.44**
C.A.P.A.H.D. : **03.27.82.29.17**
Accueil périscolaire « L'île aux enfants » : **03.27.82.29.04**
Crèche : **03.27.79.78.21** - Relais d'Assistantes Maternelles : **07.86.56.26.25**
U.T.P.A.S. : **03.59.73.36.50**
Mission Locale : **03.27.70.86.59**
Pompiers : **18** - Secours Médical : **15** - Gendarmerie : **17**
Médecin de garde : **03.20.33.20.33** - Pharmacie de garde : **08.25.74.20.30**
Point info déchets du SIAVED : **0800 775 537**
Communauté de Communes du Caudrésis-Catésis : **03.27.75.84.79**

Pour recevoir la newsletter municipale. Abonnez-vous en mairie ou sur le site www.avesnes-les-aubert.fr



Un Banquet des Aînés aux accents Ch'tis

Comme chaque année, la Municipalité a organisé le traditionnel banquet des aînés. À chaque édition, un nouveau thème ! Pour le repas du 22 avril dernier, place au thème « ch'ti » où les rires et la chaleur humaine étaient de la partie, respectant ainsi les valeurs d'amitié et de fraternité des gens du Nord.



Ce sont plus de 260 personnes qui ont répondu présentes à l'invitation de la Municipalité pour le traditionnel banquet des aînés.

Nos anciens ont ainsi passé un joyeux moment de retrouvailles, de convivialité et de sympathie avec de nombreuses animations proposées. Le repas composé de spécialités ch'tis, comme la ficelle picarde, la carbonnade flamande ou les fromages nordistes, a régalé les papilles des convives.

Durant cette après-midi festive, ont également été mis à l'honneur les doyens de l'assemblée : Léone Deschamps, Nina Legrand, René Marcaille et Yvonne Sorriaux.



Par ailleurs, la veille, près de 130 repas ont été portés par les élus au domicile des personnes qui ne pouvaient malheureusement se déplacer jusqu'à la salle des fêtes. Cela permet de continuer de nouer le contact et d'échanger. C'est important de ne pas oublier les personnes isolées ou fragilisées par la maladie notamment.

■ La Municipalité accorde une place privilégiée aux aînés et entend respecter cette très belle tradition. Le banquet annuel est un juste retour des choses pour nos aînés, eux qui ont tant donné à notre commune.

Une gestion saine et un budget offensif

Le budget communal a été adopté lors du conseil municipal du 6 avril dernier. Un budget offensif avec cette année encore de nombreux investissements et des actions de proximité. Le tout sans augmentation des taux d'imposition communaux.



■ Une gestion saine et rigoureuse

La situation financière de notre commune est saine avec un excédent de 271 315 € en 2017 sur le budget global, preuve d'une gestion particulièrement rigoureuse. Le faible niveau de l'endettement et le bon niveau de trésorerie permettent de faire face aux engagements de court terme sans obérer l'avenir ni obliger à augmenter les taux de fiscalité. Toutefois, les baisses successives des dotations de l'État et la diminution des sources de financement obligent constamment la Municipalité à trouver de nouvelles marges de manœuvre.

■ Un budget offensif

Le budget municipal est l'acte fondamental de la gestion communale. Il comprend la totalité des dépenses et des recettes de la collectivité. En effet, en dehors du budget municipal, aucun projet ne peut démarrer, aucun chantier ne peut s'ouvrir, aucune prestation à la population ne peut se réaliser.

La ville s'engage à poursuivre l'action locale avec des projets d'importance, en faisant des efforts sur les charges de fonctionnement pour y parvenir. Elle anticipe la ville de demain en poursuivant l'aménagement urbain tout en maintenant un cadre de vie agréable dans une perspective durable. Le seul objectif : créer toutes les conditions pour améliorer toujours plus le quotidien des Avesnoises et des Avesnois.

BUDGET de
la VILLE:

3 448 800 + **2 557 400** = **6 006 200 €**
(Fonctionnement) (Investissement)

LES POINTS CLÉS DU BUDGET 2018

Des taux d'imposition inchangés



Cette année encore, la municipalité a fait le choix de maintenir ses taux communaux comme suit :

Taxe d'habitation **14,20 %**

Taxe foncière bâtie **26,47 %**

Taxe foncière non bâtie **62,20 %**

Les subventions aux associations et au C.C.A.S.

134 075
€uros

La ville soutient ses associations. Pour 2018, ce sont 85 000 euros pour le CCAS au titre des actions municipales de solidarité et 49 075 € qui seront versés aux associations de la ville au titre des subventions communales.

La Municipalité a fait le choix fort de ne pas diminuer le montant des subventions car, les associations participent plus que jamais à la vie de notre commune.

Investissements pour l'avenir

2,5
Millions d'€

Dédiés au financement de projets structurants et innovants pour bâtir la ville de demain.

Les projets importants de 2018

Voici un état des lieux non exhaustif des travaux qui seront réalisés cette année :

► Les travaux de réfection de la sacristie de l'église.



Les travaux s'élèvent à environ 400 000 €, subventionnés à hauteur de 150 000 € par le Conseil Départemental au titre de l'Aide Départementale aux Villages et Bourgs.

► Les travaux de réfection des toilettes de l'école maternelle Danielle Casanova.



Le montant des travaux s'élève à 63 000 €, des subventions seront allouées mais le montant n'est pas encore fixé. Les travaux devraient être réalisés cet été.

► Des travaux de mise en accessibilité des bâtiments communaux.



La Municipalité continuera ses actions de mise aux normes d'accessibilité des bâtiments communaux.

► 1^{ère} tranche des travaux de réhabilitation lourde de la salle des fêtes.



Les travaux sont globalement estimés à près de 1 500 000 €, et la municipalité travaille activement à la recherche de subventions.

Le tout, pour des travaux plus que nécessaires notamment en termes d'accessibilité et de sécurité qui devraient commencer fin 2018, début 2019.

Retour en images



Comme l'Association des Parents d'Élèves, la Municipalité a offert des chocolats de Pâques aux élèves de l'école maternelle Danielle Casanova.



Les 24 et 25 mars derniers, une belle exposition de photographies a été organisée à la Maison du Patrimoine par l'association Arts et Culture, Loisirs pour tous !



Les majorettes avesnoises ont organisé, le samedi 31 mars, la 29^{ème} édition de leur festival de majorettes à la halle des sports du collège Paul Langevin. Un spectacle toujours magnifique, coloré et rythmé !



140 ans de l'Harmonie Batterie. Un concert exceptionnel a marqué le 140^{ème} anniversaire de l'Harmonie Batterie Municipale le 31 mars dernier. L'occasion de mettre à l'honneur les élèves de l'école de musique de l'Harmonie Batterie qui ont reçu des chocolats offerts par la Municipalité. Encore bon anniversaire !



Christelle Saracino : une championne de bodyfitness Avesnoise.

Elle ne pratique ce sport que depuis un an et elle est déjà titrée dans sa catégorie Bodyfitness : 3^{ème} au Grand Prix National des Ardennes de Bodybuilding et Fitness en mars et 8^{ème} au Top International de Colmar le samedi 7 avril dernier. Forte de ces résultats, Christelle prépare le championnat d'Europe en Italie en juin prochain. Nous lui adressons tous nos encouragements !



La pièce de théâtre organisée par le tennis Club Avesnois a réjoui le public le 7 avril dernier à la salle des fêtes.

Les fusillés pour l'exemple, un travail de mémoire nécessaire

Ils s'appelaient Augustin, Paul, Louis et tant d'autres... fusillés pour l'exemple pendant la Première Guerre mondiale. Grâce au partenariat de la Ligue des droits de l'Homme, la Municipalité a consacré une exposition leur rendant hommage.

En France, sous la Première Guerre mondiale, 2 400 poilus ont été condamnés à mort et environ 600 furent fusillés pour l'exemple. Autant d'exécutions arbitraires et expéditives, avec pour seul objectif de maintenir la discipline dans les rangs de soldats épuisés par les barbaries de la guerre.

Pour leur rendre hommage l'exposition « Fusillés pour l'exemple, les fantômes de la République » a été présentée à la salle des fêtes du 14 au 19 avril 2018.

Par ailleurs le lundi 16 avril, une conférence animée par M^{me} Urbanick de la Ligue des droits de l'Homme, qui effectue un travail pour réhabiliter la mémoire de ces soldats fusillés, a pu éclairer le public composé notamment de collégiens.

Cela participe du perpétuel travail de mémoire, si nécessaire en cette période particulièrement troublée. Il s'agit de porter haut les valeurs de tolérance, de respect, de fraternité, de solidarité, d'amitié entre les peuples et d'humanisme pour que ne ressurgisse pas l'indicible.



Le vernissage de l'exposition du 14 avril dernier avec l'intervention de M^{me} Urbanick de la Ligue des droits de l'Homme et des saynètes très réalistes jouées par Les Amis du Château et du Terroir d'Esnes et la troupe « Pourquoi pas » de Cagnoncles.

ENFANCE ■



Nord
LE DÉPARTEMENT

Accueil de loisirs des vacances de Printemps

Grâce au soutien des services de la Caisse d'Allocations Familiales du Nord et du Conseil Départemental, l'équipe d'animation a proposé aux 73 enfants inscrits de nombreuses activités comme des sorties à la piscine, la découverte du handball, des activités manuelles ou des grands jeux liés au thème du centre sur les animaux. À noter que les enfants ont également visité la mini ferme itinérante pédagogique installée derrière la mairie le temps d'une journée. Cette belle animation a été organisée par le Relais d'Assistantes Maternelles intercommunal.

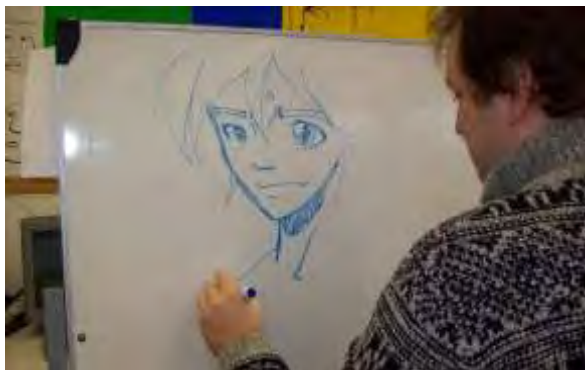
■ Pour rappel, l'accueil de loisirs d'été se déroulera du 9 au 27 juillet 2018 avec de nombreuses activités au programme. Les inscriptions seront prises les mardi 29, mercredi 30 et jeudi 31 mai 2018 de 9h à 12h à l'accueil périscolaire « L'île aux enfants ».





Rencontrez un créateur de Mangas à la bibliothèque

Originaire de Busigny, Jean-Louis Dupont, né en 1974, voue depuis l'enfance une passion pour le dessin, la BD et en particulier les mangas et la culture japonaise.



Sous le pseudonyme de Kuro Yasha, il a créé ses propres histoires : Séraphin et Inferni GenSX.

Ce bédéiste sera présent à la bibliothèque pour un atelier de dessins mangas où il expliquera les

techniques du dessin manga et pour échanger sur ses œuvres. N'hésitez pas à venir le rencontrer.

■ Jean-Louis Dupont alias Kuro Yasha sera présent le :

Samedi 9 juin 2018
de 14h30 à 17h

à la bibliothèque municipale.



■ NOS JOIES, NOS PEINES.....

■ Ils ont vu le jour

GRIFFART Léa, née le 12/01/2018 de David Griffart & Virginie Druesne, 16 rue du 8 mai 1945.

GEUDIN Julia, née le 13/03/2018 de Jacky Geudin & Amélie Regniez, 17 rue Faidherbe.

DERET Ethan, né le 12/04/2018 de Johann Deret & Soledad Savary, 18 rue Albert Waxin.

■ Ils nous ont quittés

DOISE Jean, 86 ans, 45 rue Gabriel Péri.

HERBIN Victor, 87 ans, 42 rue Faidherbe.

SCARDOVA ÉPOUSE HERLEM Catherina, 57 ans, 9 rue Léon Gambetta.

WATERLOT ÉPOUSE BRIDELLE Nathalie, 49 ans, 3 rue Albert Waxin.

■ AGENDA.....

Samedi 5 mai

■ **SOIRÉE « GÉNÉRATION 80-90 » DE L'OCA.** À la salle des fêtes dès 20h. Venez nombreux, entrée gratuite.

Mardi 8 mai

■ **COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE.** Rendez-vous à 9h15 Place de la République. Départ du défilé à 9h30.

Samedi 12 & dimanche 13 mai

■ **FÊTE DE LA RÉSIDENCE ALAMO.**

▶ **Samedi 12 mai**

sous le chapiteau installé dans le parc de la résidence Alamo :

- Inscriptions à 17h pour le **concours de belote** organisé par le Comité des Jeunes de l'OCA (début à 18h).

▶ **Dimanche 13 mai**

dans les rues de la résidence Alamo :

- **Marché & Vide-grenier** de 9h à 15h, organisé par Y's ront Toudis là - 1€ le mètre - réservation auprès de M. Yvon Visse ☎ 06.18.98.83.02.

Puis sous le chapiteau installé dans le parc de la résidence Alamo :

- **Apéritif dansant** dès 11h30 avec « Mica et Nico » pour un medley de chansons françaises.

- **Spectacle gratuit** à 15h30 « *Ouah !!! Elle est trop cool ma nounou !* »

Un spectacle pour petits et grands où l'humour permet de prôner des valeurs de tolérance et de respect. Venez nombreux.

Samedi 26 mai

■ **FÊTES DES MÈRES.** À la salle des fêtes dès 14h30. Voir bulletin joint en annexe.

Lundi 28 mai

■ **DON DU SANG.** De 15h à 19h à la salle des fêtes.